

La charte de Médine

... les dispositions de la charte de Médine contiennent de nombreux principes de la citoyenneté contractuelle comme la liberté de culte, la liberté de mouvement, la liberté de posséder des biens, le principe d'entraide publique et celui de défense commune... (...) les finalités de la charte de Médine constituent un cadre idoine pour les constitutions nationales des pays à majorité musulmans. Ce référentiel est en accord avec la charte des Nations Unies et ces annexes comme la déclaration des droits de l'homme, avec respect de l'ordre public.